



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITÉ DES FORÊTS

VINGT-DEUXIÈME SESSION

Rome, 23-27 juin 2014

REVENUS, EMPLOIS ET MOYENS D'EXISTENCE LIÉS AUX FORÊTS

I. INTRODUCTION

1. À l'heure où les pays s'efforcent de concrétiser la gestion durable des forêts, il est important de mesurer les progrès accomplis dans toutes les dimensions de la durabilité. À cet effet, on collecte régulièrement des informations sur les aspects environnementaux et économiques de la gestion forestière, mais la collecte et l'analyse d'informations sur les avantages socioéconomiques demeurent peu pratiquées en comparaison.

2. Il y a avantage socioéconomique dès lors qu'il y a amélioration de la qualité de vie. Les avantages socioéconomiques peuvent être liés aux emplois et aux revenus dans le secteur forestier ou découler directement de la consommation de produits forestiers qui contribuent à satisfaire différents besoins humains. Le second aspect des avantages socioéconomiques dont il faut tenir compte est l'équité. En effet, il y a de fortes chances que l'amélioration du bien-être des plus pauvres et des personnes défavorisées se traduise par des avantages supérieurs à ceux qui auraient été obtenus pour d'autres groupes de la société. Par conséquent, il est important d'obtenir des informations au sujet de la répartition des avantages socioéconomiques tirés des forêts ou, au moins, de savoir si ces avantages bénéficient à certaines catégories comme les femmes, les peuples autochtones ou les pauvres vivant en milieu rural.

II. INDICATEURS EXISTANTS RELATIFS AUX AVANTAGES SOCIOÉCONOMIQUES

3. L'évaluation des ressources forestières et les processus liés à des critères et indicateurs régionaux s'appuient sur plusieurs indicateurs concernant, par exemple, les revenus, les emplois et les différents usages des forêts. Les données sur les revenus et les emplois sont issues en grande partie de statistiques nationales fiables, mais l'une des difficultés principales que l'on rencontre est le manque d'informations sur les activités informelles du secteur forestier. Ce problème se pose tout particulièrement dans les pays où un grand nombre de personnes sont susceptibles de travailler dans la production de bois de feu, de charbon et de produits forestiers non ligneux (PFNL).

4. En ce qui concerne les usages des forêts et des produits forestiers, on dispose de données de bonne qualité sur la consommation de produits ligneux et, parfois, de dendroénergie. Toutefois, ces informations sont rarement mises en relation avec les avantages que les intéressés tirent de cette

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

consommation (autrement dit en quoi celle-ci contribue à leur bien-être) et on dispose de très peu de renseignements sur la consommation de PFNL. Les autres usages des forêts concernent essentiellement des zones forestières qui sont gérées ou conçues pour différentes fonctions. Bien que les informations à ce sujet soient de bonne qualité, elles ne permettent pas véritablement de mesurer les avantages socioéconomiques.

5. À la lumière ce que nous venons d'exposer, la *Situation des forêts du monde 2014* vise à réunir des informations sur les avantages socioéconomiques tirés des forêts, c'est-à-dire de répondre à la question de savoir en quoi les forêts contribuent au bien-être des personnes en leur fournissant des revenus¹ et en répondant à différents besoins.

III. REVENUS ET NOMBRE DE PERSONNES QUI EN BÉNÉFICIENT DANS LE SECTEUR FORESTIER

6. Tous les trois à cinq ans, on recueille des statistiques relatives aux revenus et aux emplois dans le secteur forestier en s'appuyant sur les sources existantes au niveau national et international dans le cadre des activités ordinaires du Département des forêts sur les statistiques des produits forestiers. Toutes ces statistiques ont été mises à jour grâce aux données de 2011 aux fins de la *Situation des forêts du monde*. Des informations ont aussi été recueillies sur les emplois dans la production informelle de bois, le nombre de propriétaires forestiers et les revenus découlant de la production de bois de feu et de PFNL, ainsi que sur la rémunération des services écosystémiques.

7. Les activités du secteur forestier formel ont généré 606 milliards d'USD en 2011, auxquels s'ajoutaient 124 milliards d'USD issus de la production primaire de PFNL, de bois de feu et de charbon. Ce dernier chiffre est sous-estimé car il n'englobe que quelques PFNL et ne tient pas compte des revenus créés plus en aval sur la chaîne de valeur. Néanmoins, malgré ces limites, il montre que les revenus informels sont importants (surtout dans certains pays et régions).

8. Par ailleurs, le nombre de personnes employées dans des activités informelles est bien plus élevé que dans le secteur formel. En 2011, 13,2 millions de personnes travaillaient dans le secteur forestier formel tandis que 41 millions de personnes étaient employées à la production informelle de produits dérivés du bois². Bien qu'il n'ait pas été possible d'estimer le nombre d'emplois dans la production de PFNL, il semble qu'il se situe dans le même ordre de grandeur.

9. Les propriétaires forestiers constituent un autre groupe qui tire des revenus de la foresterie. Sur la base des recensements forestiers et agricoles, on a estimé leur nombre à 29 millions environ dans le monde. Il est probable que ce chiffre est bien en deçà de la réalité car aucune donnée n'est disponible pour de nombreux pays. En outre, il est possible aussi que des millions de personnes perçoivent des revenus grâce à des forêts appartenant à des collectivités ou par l'intermédiaire de mécanismes de partage des recettes.

IV. AVANTAGES SOCIOÉCONOMIQUES QUE PRÉSENTE LA CONSOMMATION DE PRODUITS ET SERVICES FORESTIERS

10. Afin de mettre en évidence de quelle manière les forêts contribuent à satisfaire différents besoins, des informations ont été recueillies auprès de plusieurs sources et ont été combinées à des statistiques de la FAO sur la production. Des indicateurs montrant comment les produits forestiers participent à la sécurité alimentaire, à l'approvisionnement énergétique, au logement et à la santé ont ainsi pu être créés.

¹ Les revenus que le secteur génère permettent aux intéressés de satisfaire leurs besoins de façon indirecte en achetant des biens et en rémunérant des services.

² Il s'agit pour la plupart d'emplois à temps partiel mais tous les chiffres mentionnés dans le présent document ont été convertis en équivalents plein temps.

Denrées alimentaires et eau

11. Les forêts contribuent à la sécurité alimentaire de plusieurs manières. Les revenus tirés de la foresterie permettent, par exemple, aux intéressés d'acheter des denrées alimentaires. Les forêts peuvent aussi présenter des avantages plus directs en fournissant de la nourriture, du bois de feu pour la cuisine et des PFNL comestibles qui permettent d'assurer la stabilité de l'offre alimentaire.

12. Les statistiques agricoles de FAOSTAT contiennent des informations sur la contribution des PFNL à l'apport calorique total (voir les bilans alimentaires de la FAO): elles montrent que cette contribution est marginale dans la plupart des pays. Cependant, les PFNL jouent un rôle plus important en tant que sources de nutriments. Ils participent ainsi à l'équilibre alimentaire mais cette fonction n'est pas mesurée à grande échelle.

13. Le seul aspect sur lequel on dispose d'informations de qualité en grande quantité est l'utilisation de bois de feu pour la cuisine. Il ressort de ces données qu'un tiers de la population mondiale (soit 40 pour cent de la population des pays moins développés) se sert de bois de feu pour cuisiner. Il s'agit donc là d'une contribution extrêmement précieuse à la sécurité alimentaire.

14. En ce qui concerne l'eau, on reconnaît de plus en plus le rôle crucial que jouent les forêts et les arbres dans le cycle hydrologique et dans la concrétisation de la sécurité alimentaire: les forêts ont une influence sur la quantité d'eau disponible et régulent les flux en surface et en profondeur, tout en maintenant la qualité de l'eau. De plus, les forêts et les arbres contribuent à réduire les risques liés à l'eau comme les glissements de terrain, les inondations locales et les sécheresses, et aident à prévenir la désertification et la salinisation. Les bassins hydrographiques boisés fournissent une part importante de l'eau douce accessible dans le monde à des fins domestiques, agricoles, industrielles et écologiques, aussi bien en amont qu'en aval. Malheureusement, il est impossible actuellement d'estimer le nombre de personnes qui tirent parti des forêts gérées en vue de protéger les approvisionnements en eau. Il existe toutefois un domaine particulier dans lequel des études socioéconomiques fournissent des informations sur la contribution des forêts à l'alimentation en eau saine: la stérilisation de l'eau potable par ébullition. On a estimé que 764 millions de personnes utilisaient du bois de feu à cet effet.

Énergie et logement

15. Les produits forestiers permettent de satisfaire d'une certaine manière deux autres besoins fondamentaux: l'énergie et le logement.

16. Dans le cas de l'énergie, des données sur la consommation totale pour presque tous les pays du monde figurent dans les statistiques énergétiques de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et de l'Organisation des Nations Unies. On y a associé les statistiques sur l'utilisation de bois de feu (issues de FAOSTAT) afin de mettre en évidence en quoi les produits forestiers contribuaient à satisfaire les besoins énergétiques. À l'échelle mondiale, la dendroénergie représente quelque 6 pour cent de l'utilisation énergétique totale, deux tiers provenant du bois de feu et le reste, de la production énergétique de l'industrie forestière. La dendroénergie se répartit de façon très inégale sur le plan spatial et couvre 27 pour cent de l'approvisionnement total en énergie primaire en Afrique, 13 pour cent en Amérique latine et dans les Caraïbes, et 5 pour cent en Asie et dans le Pacifique. Elle représente plus de la moitié de l'énergie totale utilisée dans 29 pays, dont 22 sont situés en Afrique. Outre la cuisine, l'utilisation de la dendroénergie pour le chauffage se développe aussi dans plusieurs pays développés.

17. Afin de montrer comment les produits forestiers contribuent au logement, des informations ont été recueillies sur les principaux matériaux utilisés dans différentes parties des habitations. Ces renseignements sont très limités mais les données disponibles indiquent que les produits forestiers sont les principaux matériaux utilisés dans la construction des toitures, des murs et des planchers des habitations de 18 pour cent de la population mondiale.

Autres besoins

18. Au-delà des besoins fondamentaux, les forêts et les produits forestiers peuvent aussi contribuer à satisfaire d'autres besoins ou à améliorer la qualité de vie. Cependant, plus ces besoins sont difficiles à évaluer et à quantifier, moins on dispose d'informations fiables.

19. Dans la *Situation des forêts du monde*, par exemple, les avantages que peuvent présenter les forêts et les produits forestiers en matière de santé humaine sont brièvement examinés. Il existe de nombreuses données locales à ce sujet mais elles sont très rarement l'objet d'une collecte et d'un collationnement systématiques. À grande échelle, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que 2,8 milliards de personnes ont recours à la médecine traditionnelle en Afrique, en Inde et en Chine et, d'après les enquêtes démographiques et sanitaires menées par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), au moins 1 milliard de personnes utilisent des préparations à base de plantes ou des médicaments traditionnels pour soigner leurs enfants en cas de diarrhée. Toutefois, ces études ne fournissent pas de renseignements suffisamment détaillés pour permettre d'estimer le nombre de personnes ayant recours à des plantes médicinales issues des forêts ni les bienfaits pour leur santé. Compte tenu du nombre important de données brutes dont on dispose et de l'ampleur probable des avantages évoqués, on pourrait consacrer des études plus approfondies à ce domaine en priorité.

V. IMPORTANCE DES AVANTAGES FORESTIERS POUR CERTAINS GROUPES

20. Les données collectées aux fins de la *Situation des forêts du monde 2014* ne permettent pas de montrer comment les avantages socioéconomiques tirés des forêts se répartissent en fonction des revenus dans un pays donné. Cependant, elles indiquent que ces avantages contribuent d'une manière plus importante à satisfaire les besoins des populations dans les pays à revenus plus faibles.

21. Pour ce qui est des groupes particuliers, très peu d'informations sont disponibles sur les avantages dont bénéficient les peuples autochtones mais il ressort des renseignements obtenus que les avantages socioéconomiques tirés des forêts contribuent plus à satisfaire les besoins des populations rurales. Étant donné que la plupart des peuples autochtones vivent en zone rurale et que les revenus y sont généralement moins élevés, il est probable que ces avantages ont des effets positifs en matière d'équité.

22. Par ailleurs, on dispose de quelques données ventilées par sexe, qui portent principalement sur l'emploi des hommes et des femmes dans le secteur. Les femmes, par exemple, représentent environ un quart des travailleurs du secteur forestier formel. Bien que les informations sur les activités informelles soient plus limitées et plus imprécises, il en ressort que relativement peu de femmes sont employées dans la production de bois de feu à des fins commerciales (malgré le fait que, quelque 85 pour cent du temps, ce sont les femmes et les enfants qui vont chercher le bois de feu destiné à l'usage domestique).

VI. AMÉLIORATION DES INFORMATIONS CONCERNANT LES AVANTAGES SOCIOÉCONOMIQUES TIRÉS DES FORÊTS

23. Pour mesurer les avantages socioéconomiques tirés des forêts, il faut axer la collecte de données non seulement sur les arbres mais aussi sur les personnes. À l'exception du nombre de personnes employées dans le secteur forestier formel, les administrations chargées de la foresterie disposent généralement de peu d'informations sur le nombre de personnes qui bénéficient d'avantages tirés des forêts.

24. L'ampleur des différentes activités informelles est l'un des aspects sur lesquels les statistiques sont lacunaires. On pourrait améliorer les informations à ce sujet en collaborant avec d'autres initiatives statistiques, comme les recensements et enquêtes nationaux menés dans d'autres domaines.

25. Il convient aussi de s'efforcer d'améliorer les statistiques sur la distribution des avantages entre les hommes et les femmes et de produire des données sur les activités qui sont particulièrement importantes du point de vue de catégories défavorisées comme les peuples autochtones ou les populations rurales pauvres. Les administrations chargées de la foresterie doivent, au minimum, améliorer leurs comptes rendus en matière de partage des avantages afin de déterminer combien de personnes bénéficient de ces arrangements. De plus, il est nécessaire de collecter des données ventilées par sexe dans les pays où cette pratique n'a pas encore cours.

26. En ce qui concerne les avantages liés à la consommation, il est possible d'améliorer les informations sur les avantages tirés des forêts en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et de santé. Des informations partielles sont déjà disponibles mais des renseignements pourraient être recueillis de façon plus systématique et en plus grande quantité. De nombreuses enquêtes nationales sont menées sur la santé et la nutrition et, si l'on parvient à recenser les avantages que présentent les forêts, alors on obtiendra peut-être une marge d'amélioration dans ce domaine. En premier lieu, les pays doivent dresser la liste des questions les plus importantes et trouver en quoi les forêts peuvent les aider à y répondre.

27. Il est probable que la mobilisation de ressources aux fins d'une meilleure collecte de données demeure un exercice difficile. Toutefois, mettre désormais l'accent sur la mesure des avantages obtenus par les populations pourrait susciter l'intérêt des organismes nationaux et internationaux qui appuient la collecte de données. Il est nécessaire de se pencher sur les possibilités de collaboration avec d'autres enquêtes afin de déterminer s'il serait possible et véritablement utile de les exploiter.

VII. POINTS À EXAMINER

28. Pour que les politiques forestières renforcent les avantages socioéconomiques tirés des forêts, ceux-ci doivent être quantifiés plus précisément afin que l'on puisse suivre les effets des politiques et s'en servir pour étayer et améliorer la formulation de politiques. Au vu de ces éléments, le Comité souhaitera peut-être:

- réaffirmer combien il est important de collecter des statistiques annuelles sur la production et le commerce de produits forestiers, ainsi que sur les revenus, les aspects liés à la parité hommes-femmes et les emplois dans le secteur forestier;
- inviter les pays à réfléchir à des moyens d'améliorer les informations sur les avantages socioéconomiques que présentent les forêts, en collaboration avec d'autres organismes chargés de la protection sociale;
- recommander à la FAO de multiplier ses efforts, en particulier dans le contexte des objectifs stratégiques 1 et 3, notamment d'aider les pays dans les tâches suivantes:
 - a) collecter des informations plus détaillées et utiles sur les revenus et les emplois concernant les activités liées aux forêts;
 - b) élaborer et tester des méthodes permettant de mesurer plus précisément les contributions des forêts à l'amélioration de la qualité de vie, en particulier de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la santé;
 - c) diffuser des informations sur les avantages socioéconomiques que présentent les forêts et leurs contributions aux objectifs de développement plus larges;
 - d) inclure des indicateurs socioéconomiques dans les systèmes nationaux de suivi et d'information sur les forêts.